Bordereau attestant l'exactitude des informations - LE PUY - 4302 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 08/08/2024 - B2024/003688 - 2011 B 00272 - 533 337 119 - LEIKH

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2024

* Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS LEIKH — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : Route du Puy 43260 ST JULIEN CHAPTEUIL — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 5 3 3 3 3 7 1 1 9 0 0 0 1 0 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2023

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	8 302	AQ 8 302	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	421 870	AS 170 055	251 814
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 028 801	AU 789 845	238 955
		Immobilisations en cours	AV		AW	
		Avances et acomptes	AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU		CV	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	
		Autres titres immobilisés	BD		BE	
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	18 542	BI	18 542
		TOTAL (II)	BJ	1 477 515	BK 968 202	509 312
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	11	BM	11
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT	480 610	BU	480 610
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	17 311	BY	17 311
		Autres créances (3)	BZ	119 765	CA	119 765
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	269 832	CE	269 832
		Disponibilités	CF	336 931	CG	336 931
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	5 807	CI	5 807
		TOTAL (III)	CJ	1 230 270	CK	1 230 270
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 707 785	1A 968 202	1 739 583

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS LEIKH — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 178 496)	DA	178 496
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	17 850
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	231 993
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	194 023
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	223 359
	Subventions d'investissement	DJ	47 336
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	893 058
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	365 764
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 711
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	569
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	365 140
	Dettes fiscales et sociales	DY	109 383
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	2 953
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	846 524
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 739 583

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	515 803
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS LEIKH — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	8 442 181	FB		FC	8 442 181	
	Production vendue biens *	FD	848	FE		FF	848	
	Production vendue services *	FG	52 819	FH		FI	52 819	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	8 495 849	FK		FL	8 495 849	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	36 386	
	Autres produits (1) (11)					FQ	4 000	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	8 536 236	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	7 163 522	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(26 321)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	8 864	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(1)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	514 071	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	53 771	
	Salaires et traitements*					FY	391 098	
	Charges sociales (10)					FZ	99 391	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI) HS)					GA	79 122	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	1 890	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	8 285 411	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	250 824	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	35 965	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	35 965	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 530	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	2 530	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	33 435	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	284 260	

(RENVOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2024

Désignation de l'entreprise SAS LEIKH — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 000
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	3 690
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	5 690
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	166
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	166
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	5 524
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	66 425
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	8 577 892
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	8 354 532
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	223 359

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	
	– Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	36 166
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9
	Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités sur marchés	54	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	112	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 000
Subventions d'investissement virées au résultat		3 690

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

COMPTES ANNUELS 2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe

Désignation de la société : SAS LEIKH

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 1 739 583 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 223 360 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/04/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Agencements des constructions : 5 ns
* Installations techniques : 4 et 5 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau :
 3 à 5 ans lineaire et degressif
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	8 302			8 302
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	160 858	261 012		421 870
- Installations générales, agencements aménagements divers	864 295	87 194		951 489
- Matériel de transport		59 951		59 951
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 628	732		17 361
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 050 084	408 889		1 458 973
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	6 181	12 362		18 542
Immobilisations financières	6 181	12 362		18 542
ACTIF IMMOBILISE	1 056 265	421 251		1 477 515

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		408 889	12 362	421 251
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		408 889	12 362	421 251
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	8 302			8 302
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	128 408	41 648		170 055
- Installations générales, agencements aménagements divers	742 562	25 700		768 263
- Matériel de transport		8 826		8 826
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 808	2 949		12 757
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	889 080	79 123		968 203
ACTIF IMMOBILISE	889 080	79 123		968 203

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 161 427 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	18 542		18 542
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	17 312	17 312	
Autres	119 765	119 765	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 808	5 808	
Total	161 427	142 885	18 542

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Produit a recevoir ttc	44 539
Divers - produits à recevoir	6 195
Banque - intérêts courus à recevoir	3 347
Total	54 081

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 178 496,00 euros décomposé en 11 156 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	11 156	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	11 156	16,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 845 955 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	365 764	35 613	285 152	45 000
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	365 141	365 141		
Dettes fiscales et sociales	99 922	99 922		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 954	2 954		
Autres dettes (**)	12 174	12 174		
Produits constatés d'avance				
Total	**845 955**	**515 803**	**285 152**	**45 000**

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	26 778
(**) Dont envers les associés	12 174

Charges à payer

	Montant
Fac.a.rec ttc four.march.refe.	1 633
Fact.a.rec.ttc fourn frais g.	92 648
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	42
Associés - intérêts courus	1 912
Dettes provis. pr congés à payer	25 997
Charges sociales s/congés à payer	9 878
Charges sociales - charges à payer	1 988
Etat - autres charges à payer	24 336
Total	158 433

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	5 808		
Total	5 808		

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2017, la société SAS LEIKH est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS LYSYA.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La société a signé une convention d'intégration fiscale à compter du 1er janvier 2017 avec sa société mère la SAS LYSYA. La convention prévoit que le résultat est calculé comme en l'absence d'intégration.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
interets sur emprunt restant à payer	879
Autres engagements donnés	879
Total	**879**

Dont concernant :
Les dirigeants
Les filiales
Les participations
Les autres entreprises liées
Engagements assortis de suretés réelles

LEIKH

Société par action simplifiée au capital de 178.496 euros
Siège social : Route du Puy – Lieudit Tabagnon

43260 ST JULIEN CHAPTEUIL

533 337 119 R.C.S LE PUY EN VELAY
N° SIRET : 533 337 119 00010

RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE

PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 MAI 2024

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, nonobstant la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 qui s'élève à la somme de 223.359 euros de la manière suivante :

- Réserve spéciale « de fonds propres »	22.135 €
- Dividendes	200.808 €
- Autres réserves	416 €

Chaque action recevra ainsi un dividende de 18 euros.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale constate que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, ainsi que la partie de ceux-ci éligible ou non éligible à l'abattement mentionné à l'article 158 du Code général des impôts, ont été les suivants :

EXERCICE	31 Décembre 2020	31 Décembre 2021	31 Décembre 2022
DIVIDENDE	341.373,60 €	295.694 €	234.276 €
QUOTE PART ELIGIBLE A L'ABATTEMENT (Art. 158 du CGI)	0 €	0 €	0 €
QUOTE PART NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT	341.373,60 €	295.694 €	234.276 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Extrait Certifié Conforme
Le Président
Monsieur Mikaël JEANJEAN

Jérôme BOUQUET

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

LEIKH

SAS au Capital de 178 496 Euros

Route du Puy

Lieudit Tabagnon

43260 SAINT JULIEN CHAPTEUIL

RCS LE PUY EN VELAY 533 337 119

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Chez COGEP, 30 rue Joannès Carret 69009 LYON Tél : 04 72 77 11 99 Fax : 04 72 77 11 90
SIREN : 399 105 980 NAF : 6920Z

Jérôme BOUQUET

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

Aux Associés de la société LEIKH,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'assemblée générale du 22 juin 2018, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société LEIKH relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de mon rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La première partie de l'annexe expose les principes, règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations suivantes : immobilisations et stocks.

Dans le cadre de mes appréciations des règles et méthodes comptables suivies par votre société, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe. Je me suis également assuré de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévue de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une

incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon,
Le 30 avril 2024

Jérôme BOUQUET
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

	Brut	Amortisseme Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	8 302	8 302		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	421 870	170 055	251 815	32 451
Autres immobilisations corporelles	1 028 801	789 845	238 956	128 553
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	18 542		18 542	6 181
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**1 477 515**	**968 203**	**509 313**	**167 184**
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	11		11	10
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	480 610		480 610	454 289
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	17 312		17 312	24 107
Autres créances	119 765		119 765	198 988
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	269 833		269 833	269 833
Disponibilités	336 932		336 932	812 222
Charges constatées d'avance	5 808		5 808	5 234
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 230 271**		**1 230 271**	**1 764 682**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**2 707 786**	**968 203**	**1 739 583**	**1 931 867**

	31/12/2023	31/12/2022
Capital	178 496	178 496
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	17 850	17 850
Réserves statutaires ou contractuelles	231 993	231 993
Réserves réglementées		
Autres réserves	194 024	193 701
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	223 360	234 599
Subventions d'investissement	47 336	
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**893 059**	**856 639**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	365 764	392 556
Emprunts et dettes financières diverses	2 712	53 234
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	570	395
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	365 141	486 214
Dettes fiscales et sociales	109 384	110 218
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 954	32 541
Autres dettes		72
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**846 525**	**1 075 228**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**1 739 583**	**1 931 867**

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	8 442 181		8 442 181	8 014 005
Production vendue (biens)	849		849	2 620
Production vendue (services)	52 819		52 819	50 724
Chiffre d'affaires net	8 495 849		8 495 849	8 067 348

	31/12/2023	31/12/2022
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	36 387	28 717
Autres produits	4 000	2 697
Total produits d'exploitation (I)	8 536 236	8 098 763
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	7 163 522	6 796 449
Variations de stock	-26 321	-21 051
Achats de matières premières et autres approvisionnements	8 865	8 900
Variations de stock	-1	
Autres achats et charges externes (a)	514 072	460 773
Impôts, taxes et versements assimilés	53 772	74 307
Salaires et traitements	391 099	374 740
Charges sociales	99 391	94 854
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	79 123	41 933
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		220
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	1 890	2 124
Total charges d'exploitation (II)	8 285 411	7 833 248
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**250 825**	**265 515**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	35 966	14 409
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total produits financiers (V)	35 966	14 409
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	2 530	2 188
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total charges financières (VI)	2 530	2 188
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**33 436**	**12 220**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**284 260**	**277 735**

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	2 000	860
Sur opérations en capital	3 691	184 501
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	5 691	185 361
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	166	3 856
Sur opérations en capital		151 614
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	166	155 470
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**5 525**	**29 891**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	66 425	73 028
Total des produits (I+III+V+VII)	8 577 892	8 298 533
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 354 532	8 063 934
BENEFICE OU PERTE	**223 360**	**234 599**

(a) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Désignation de la société : SAS LEIKH

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 1 739 583 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 223 360 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/04/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Agencements des constructions : 5 ns
* Installations techniques : 4 et 5 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau :
 3 à 5 ans lineaire et degressif
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	8 302			8 302
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	160 858	261 012		421 870
- Installations générales, agencements aménagements divers	864 295	87 194		951 489
- Matériel de transport		59 951		59 951
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 628	732		17 361
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 050 084	408 889		1 458 973
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	6 181	12 362		18 542
Immobilisations financières	6 181	12 362		18 542
ACTIF IMMOBILISE	1 056 265	421 251		1 477 515

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		408 889	12 362	421 251
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		408 889	12 362	421 251
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	8 302			8 302
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	128 408	41 648		170 055
- Installations générales, agencements aménagements divers	742 562	25 700		768 263
- Matériel de transport		8 826		8 826
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 808	2 949		12 757
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	889 080	79 123		968 203
ACTIF IMMOBILISE	889 080	79 123		968 203

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 161 427 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	18 542		18 542
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	17 312	17 312	
Autres	119 765	119 765	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 808	5 808	
Total	**161 427**	**142 885**	**18 542**

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Produit a recevoir ttc	44 539
Divers - produits à recevoir	6 195
Banque - intérêts courus à recevoir	3 347
Total	**54 081**

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 178 496,00 euros décomposé en 11 156 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	11 156	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	11 156	16,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 845 955 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	365 764	35 613	285 152	45 000
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	365 141	365 141		
Dettes fiscales et sociales	99 922	99 922		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 954	2 954		
Autres dettes (**)	12 174	12 174		
Produits constatés d'avance				
Total	**845 955**	**515 803**	**285 152**	**45 000**

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	26 778
(**) Dont envers les associés	12 174

Charges à payer

	Montant
Fac.a.rec ttc four.march.refe.	1 633
Fact.a.rec.ttc fourn frais g.	92 648
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	42
Associés - intérêts courus	1 912
Dettes provis. pr congés à payer	25 997
Charges sociales s/congés à payer	9 878
Charges sociales - charges à payer	1 988
Etat - autres charges à payer	24 336
Total	**158 433**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	5 808		
Total	**5 808**		

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2017, la société SAS LEIKH est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS LYSYA.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La société a signé une convention d'intégration fiscale à compter du 1er janvier 2017 avec sa société mère la SAS LYSYA. La convention prévoit que le résultat est calculé comme en l'absence d'intégration.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
interets sur emprunt restant à payer	879
Autres engagements donnés	879
Total	**879**

Dont concernant :
Les dirigeants
Les filiales
Les participations
Les autres entreprises liées
Engagements assortis de suretés réelles